

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°202 du Jeudi 25 Mai 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Cyclisme

Les cyclistes appellent à la mise à l'écart des candidatures des présidents sortants

 (P. 12)

Visite de travail du Président de la République dans la Sangha et de la Likouala



Route Ouesso-Epéna et inauguration de la centrale thermique d'Impfondo

Le Président Denis Sassou-Nguesso dans les apparâts traditionnels à Ouesso

 (P. 3)

Mois de l'Europe à Brazzaville

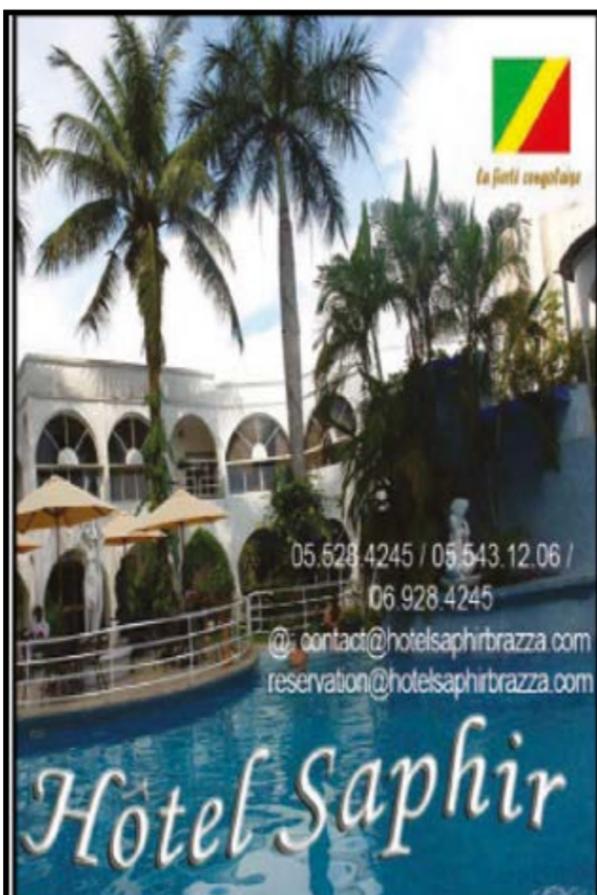
Pour une coopération européenne,
coordonnée et plus efficace à tous les niveaux

 (P. 7)

Message

L'Horizon Africain souhaite une bonne fête de Pentecôte à ses lecteurs et les informe que la prochaine parution du journal aura lieu le jeudi 8 Juin 2023.

Mais, l'information continue sur le Site Internet:
www.lhorizonafricain.com



05.628.4245 / 05.543.12.06 /
06.928.4245
@ contact@hotelsaphirbrazza.com
reservation@hotelsaphirbrazza.com
Hotel Saphir



CANAL+
FESTIVAL DE CADEAUX!
LE DECODEUR HD
1 000 FCFA TTC*
~~5 000~~ FCFA TTC*
A PARTIR D'EVASION
POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS OFFERTS*
A TOUT CANAL+

Opposition

Une pétition pour exiger des poursuites judiciaires sur les détournements de fonds publics



Clément Miérassa, Jean-Pierre Agnangoye et Henda Diogène Senny.  (P. 4)

Election présidentielle en République de Turkiye

Recep Tayyip Erdogan en ballottage favorable, pour le deuxième tour

A l'issue du premier tour de l'élection présidentielle en République de Turkiye, qui s'est déroulé le dimanche 14 mai 2023, le Président turque sortant, Recep Tayyip Erdogan (69 ans), est en ballottage favorable, pour un troisième mandat de cinq ans à la tête du pays. Le 14 mai 2023, date du premier tour de l'élection présidentielle, le Reis, comme il est appelé, est arrivé en tête, avec 49,42% des voix, contre 44,95% pour le candidat de la coalition d'opposition, Kemal Kiliçdaroglu. Déjouant les sondages défavorables, Recep Tayyip Erdogan avance en position de favori, dimanche 28 mai, à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle.

Kemal Kiliçdaroglu a réussi à imposer un deuxième tour au Président Erdogan, élu dès le premier tour, en 2014, avec 51,8%, et en 2018, à 52,6%. Ce dernier doit remonter un retard de plus de 2 millions de voix par rapport à ses deux premières élections. Son parti, l'A.k.p (Parti de la justice et du développement), a tout de même sauvé sa majorité au parlement, lors des législatives qui avaient aussi lieu le dimanche 14 mai. Selon le chercheur Bahadır Kaleagasi, «ces résultats sont plutôt un succès pour le pouvoir et montrent que le séisme du 6 février 2023 n'a pas eu l'impact attendu».

Fort de ses 5,3%, Sinan Organ, le candidat ultranationaliste, est le troisième homme du scrutin. Il est courtisé, en attendant le second tour de la présidentielle. Quel que soit le vainqueur, le futur dirigeant turc n'aura, en tout cas, droit à aucun état de grâce, car



Recep Tayyip Erdogan avance en position de favori.

il est attendu pour jouer les pompiers, face à une situation économique dégradée, première préoccupation des électeurs. Et pour cause: l'inflation, après avoir atteint un niveau record de 85,5% sur un an, du jamais vu depuis 25 ans, reste proche des 50%, selon les chiffres officiels, appauvrissant des millions de Turcs.

Quant à la livre turque, la

monnaie nationale, elle a atteint, en 2022, un plancher historique, en perdant 35% de sa valeur face au dollar, après une dépréciation de 44% en 2021.

Enfin, le chômage, longtemps un non-sujet dans le pays, s'élève désormais à 10%. Pour l'opposition et les économistes, la première cause de ce marasme tient à la politique suivie par la Banque centrale



Kemal Kiliçdaroglu.

turque, sous la coupe du Président de la République: à rebours de la doxa, elle ne cherche pas à calmer l'inflation en remontant ses taux directeurs, mais n'a cessé au contraire de les baisser, pour entretenir la croissance, passés de 19% en septembre 2021 à 8,5% actuellement. L'inflation s'envole et la valeur de la monnaie turque dégringole. Les investissements étrangers se tarissent. Certes, la croissance reste dynamique, après 11% en 2021 (meilleure performance du G20), le P.i.b turc a augmenté de 5% en 2022 et 3% sont attendus en 2023.

Erdogan, qui a congédié, depuis 2019, quatre gouverneurs de la Banque centrale

urgence, pour renflouer les réserves, de la part des Emirats Arabes Unis et de l'Arabie saoudite.

Durant la campagne, le candidat-Président n'a annoncé aucune inflexion de la politique monétaire. Mais, il a multiplié les cadeaux électoralistes, en offrant une retraite anticipée à 2,3 millions de travailleurs, en augmentant le salaire minimum de 55% et en dopant la rémunération des fonctionnaires de 30%. Recep Tayyip Erdogan a martelé qu'il est l'homme du spectaculaire boom économique des années 2000. «Le message est «faites-moi confiance, je sais ce que je fais». Avec sa réélection, il devra prendre des mesures urgentes, pour empêcher l'économie turque de s'effondrer. Et particulièrement dans les régions du Sud, touchées par le séisme meurtrier du 6 février dernier, où selon les Nations unies, le montant des dégâts s'élève à plus de



Sinan Organ

n'approuvant pas cette stratégie hétérodoxe, a certes obtenu des financements en

100 milliards de dollars.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Globaline
EAU DE SOURCE

NEW LOOK

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

30-01 / 04 498 12 84 contact@globaline.net www.globaline.net

Globaline
EAU DE SOURCE

NEW LOOK

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

30-01 / 04 498 12 84 contact@globaline.net www.globaline.net

Visite de travail du Président de la République dans la Sangha et de la Likouala

Route Ouesso-Epéna et inauguration de la centrale thermique d'Impfondo

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a effectué, du 19 au 23 mai 2023, une visite de travail dans la Sangha et la Likouala. Arrivé par avion, vendredi 19 mai, à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, où il a eu un accueil officiel et populaire, le Chef de l'Etat a procédé, samedi 20 mai, au lancement des travaux de construction et de bitumage de la route Ouesso-Pokola qui fait partie du corridor 13, et des travaux de construction du pont sur la Sangha. A Impfondo, où il a été accueilli dimanche 21 mai, dans la même ambiance, il a inauguré, lundi 22 mai, le premier module de la centrale hybride alimentant la ville en électricité.

Toujours samedi 20 mai, le Chef de l'Etat a visité le chantier de l'Hôpital général de Ouesso, dont les travaux sont exécutés par la société S.g.i Congo. Il fait partie du Programme santé pour tous lancé par

Le corridor 13 est constitué par les grandes routes qui relient les villes de Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso, au Congo, Bangui en Centrafrique et N'djaména, au Tchad. Il redonne au Congo sa vocation de pays de transit, en ouvrant sur l'Océan atlantique, par le Port autonome de Pointe-Noire, certains pays d'Afrique centrale comme la Centrafrique et le Tchad. Le tronçon Ouesso-Pokola, long de près de 50 km, fait partie de ce corridor, dans le Département de la Sangha. Selon Oscar Otoka,



Le Président de la République lançant les travaux de la route Ouesso-Epéna.



Une maquette du pont qui sera construit sur la Sangha.

qui a fait la présentation technique des travaux, à la cérémonie de lancement, le coût estimatif des travaux, exécutés par l'entreprise chinoise, C.e.r.b.c, pour une durée de 36 mois, est évalué à près de 99 milliards de francs Cfa, entièrement financé par la B.d.e.a.c (Banque de développement de l'Afrique centrale).

La construction d'un pont de 616 mètres sur la rivière Sangha va permettre en même temps le désenclavement du Département de la Likouala, notamment son chef-lieu Impfondo.

Jusque-là, la traversée de la Sangha à cet endroit se fait à l'aide des bacs, à des coûts exorbitants et de longues heures d'attente.



Pendant l'inauguration de la Centrale thermique d'Impfondo.

Bref, avec la réalisation de ce projet, le Département de la Likouala sera enfin joignable par une route permanente. En

même temps, le Chef de l'Etat a lancé les travaux de construction des voiries des villes de Pokola et de Ouesso.

kouala, le Président Sassou-Nguesso a inauguré la Centrale thermique qui alimente la ville en électricité. Cette centrale est

Editorial

Avaler des couleuvres?

L'entrée était tellement aguichante, qu'on en attendait la sortie avec beaucoup d'intérêt. Tout donnait l'impression que cette fois, c'est une option très engagée qui sera prise. Mais, comme à ce qui est devenue notre habitude de faire avaler des couleuvres au peuple, lorsqu'il s'agit de rendre compte, celui-ci en a, de nouveau, avaler. Il suffit de comparer les deux documents du 6ème séminaire gouvernemental: le discours d'ouverture du Premier ministre et le communiqué final. Autant le discours inaugural de ce séminaire des membres du gouvernement a suscité un grand espoir sur une certain changement d'option allant dans le sens de la bonne gouvernance, autant le communiqué final est une couleuvre qui ne suscite que déception, car on n'y apprend rien, au regard des interrogations pertinentes soulevées par le Premier ministre lui-même. Ce communiqué final ne renferme que des engagements sur des aspects routiniers. Le gouvernement peut-il, par exemple, promettre la montée en puissance du génie militaire, pour l'entretien des voiries urbaines au regard de l'état des routes dans nos villes? Où il le fait ou il ne fait pas! Peut-il promettre la reddition, devant le parlement, des comptes relatifs à l'utilisation des fonds covid, sans rien dire du montant total encaissé et de ce qu'il en a été de son utilisation?

«Les résultats obtenus dans la mise en œuvre de notre programme d'action méritent d'être largement connus des Congolaises et Congolais», avait promis le Premier ministre dans son discours inaugural. A la présentation du communiqué final, on n'a rien vu du genre. Tout donne à penser qu'il y a beaucoup plus une fuite en avant par l'auto-satisfaction. Mais, combien de temps va-t-on continuer à faire avaler des couleuvres au peuple? Le Chef de l'Etat n'a-t-il pas lui-même dit, pour la énième fois d'ailleurs depuis plus de quinze ans, que le ver est dans le fruit? Pourquoi ose-t-on le démentir sur ce que tout le monde voit? L'Etat a investi, et ce n'est là qu'un exemple, des milliards de francs Cfa depuis les années 2000, pour améliorer l'accès des populations à l'électricité. Le pays s'est même endetté pour cela. Comment admettre que jusqu'à présent, les populations des deux plus grandes villes du pays soient condamnées à des jours et des nuits de black-out, pour des raisons qu'on croyait faire partie du passé?

Gouverner exige des actions concrètes d'amélioration du quotidien des populations. Les bilans d'auto-satisfaction ont pour envers de n'être que déception pour le peuple. Car un jour, la bulle des promesses peut éclater par l'exaspération du peuple. Mieux vaut ne pas pousser le bouchon jusqu'à ce point, en regardant la réalité de nos vraies difficultés: la moralité et la compétence des acteurs dans la gestion du bien commun. L'équation personnelle de nos gouvernants est un paramètre important dans la capacité du pays à avancer sur le chemin du développement. Il ne faut plus s'en voiler la face, car le mécontentement couve de plus en plus, au sein d'une population qui attend toujours mieux de la part de ses gouvernants.

L'HORIZON AFRICAIN

dorénavant composée de trois groupes électrogènes dont un ancien qui a été réhabilité et qui est d'une puissance de 425 K.v.a, et deux nouveaux dont un de 500 K.v.a et un autre de 550 K.v.a, pour un coût de 2 milliards 902 millions de francs Cfa. Il y a eu en plus l'extension du réseau de distribution de l'électricité pour un coût de 1 milliard 571 millions de francs Cfa. La commune d'Impfondo, peuplée de 40 mille habitants, sera aussi dotée d'une centrale solaire

d'une puissance installée de 6 mégawatts, dont les travaux sont estimés à 13 milliards 779 millions de francs Cfa qui seront financés par l'Etat. Selon Oscar Otoka, il faut un acompte d'au moins 6 milliards de francs Cfa, pour lancer ce chantier qui est en attente. Le Chef de l'Etat s'est rendu, ensuite, mardi 22 mai, à Epéna, avant de regagner Brazzaville, mercredi 23 mai en milieu de journée.

Urbain NZABANI

Opposition

Une pétition pour exiger des poursuites judiciaires sur les détournements de fonds publics

Trois leaders de partis d'opposition, à savoir Clément Miérassa (P.s.d.c), Jean-Pierre Agnangoye (Pa.pe) et Henda Diogène Senny (Umoja) ont initié une pétition pour exiger des poursuites judiciaires sur les détournements et le siphonage des revenus du pétrole et des autres ressources. Cette initiative a été rendue publique, samedi 20 mai 2023, lors d'une conférence de presse conjointe des trois leaders politiques, dans la salle de conférence du siège de La Semaine Africaine, à Brazzaville, en présence de quelques acteurs politiques et de la société civile.

Plantant le décor, Clément Miérassa a indiqué que la conférence de presse portait principalement sur la lutte contre la corruption, «au regard des nombreux cas connus dans notre pays et à la lumière des derniers cas comme le Figagate, des 25 milliards de francs Cfa qui se seraient envolés dans le cadre des fonds destinés à la lutte contre la pandémie de covid-19 ainsi que des révélations faites par notre compatriote, le consultant en expertise pétrolière et minière, Alphonse Maboussou».

«Comme vous le savez, selon Transparency international, le Congo est l'un des pays les plus corrompus du monde. Son indice de perception de la corruption est médiocre et s'élève, en 2022 à 21 sur 100. Le Congo occupe le 164^{ème} rang mondial sur 180 pays et fait partie du Top 10 des pays les plus corrompus d'Afrique», a-t-il poursuivi.

«Cette situation est à la fois grave et préoccupante. Elle interpelle tous les Congolais, puisque la corruption est le cancer de l'économie. Elle freine le développement, appauvrit et plonge le pays dans la misère. Cela ne devrait pas nous surprendre, puisque dans son discours d'investiture du 14 août 2009, le Chef de l'Etat avait déclaré ce qui suit: «Je ne surprends personne en affirmant qu'en dépit de nos efforts multiples, notre pays n'est pas encore, hélas, exempt de corruption, de concussion, de fraude, de détournement de deniers publics et d'actes tout autant répréhensibles que néfastes à l'accomplissement du bonheur collectif. Ici, ce sont les gouvernants qui sont interpellés».

«En décembre 2017, dans son message sur l'état de la Nation devant le parlement réuni en congrès, le Chef de l'Etat avait affirmé qu'il s'agissait de la primauté du droit et de la justice sur l'arbitraire et l'impunité. En décembre 2018, dans le même contexte, il a souligné avec force ce qui suit: «Je comprends l'inquiétude du peuple devant l'exigence de la transparence et l'objectivité. Je rassure qu'il n'y aura ni bouclier de protection pour les uns, ni rampe de sanction pour les autres. Face aux dé-



Clément Miérassa, Jean-Pierre Agnangoye et Henda Diogène Senny.

lits économiques, quels qu'ils soient, il n'y aura ni menus fretins, ni gros poissons. Tout le monde passera dans la nasse du droit et de la justice. Seule prévaudra la loi». «Il a été bien dit que «seule prévaudra la loi», a rappelé Clément Miérassa, avant d'annoncer l'initiative des trois leaders politiques de lancer «une pétition pour exiger des poursuites judiciaires sur les crimes économiques, les détournements des deniers publics et le siphonage des ressources du pétrole et des autres ressources».

Poursuivons son mot liminaire, Clément Miérassa a expliqué cette pétition permet aux citoyens congolais d'«exiger la transparence dans la gestion du pétrole, ressource principale du budget de l'Etat congolais; reconquérir la souveraineté du peuple sur ses ressources naturelles; exiger la réalisation de l'audit du compte de stabilisation ouvert en 2006 à la Banque centrale, conformément à l'engagement pris au cours de cette année par le Président de la République devant le parlement réuni en congrès; prendre toutes les dispositions pour réaliser les audits de la Délégation générale des grands travaux et celui de la municipalisation accélérée réalisée dans tout le pays de 2004 à 2016».

Ensuite, Henda Diogène Senny a lu la pétition qui se termine par une invite aux Congolais à s'y joindre, car elle s'inscrit dans une démarche citoyenne. Il y a eu ensuite, un long moment de questions réponses où le principal orateur a été Clé-

ment Miérassa, appuyé par ses deux collègues. Il a mis l'accent sur les scandales de détournements de fonds depuis les années 2000. Selon lui, l'expert en pétrole, Alphonse Maboussou, a révélé que les dignitaires congolais au pouvoir auraient caché 132 mille milliards de francs Cfa, dans les paradis fiscaux. Six Congolais, membres du bureau politique et du comité central du P.c.t (Parti congolais du travail), auraient au total, dans leurs comptes révélés par les Panama paper's, 5.500 milliards de francs Cfa. Un ministre congolais gagne plus que le Président de la République Française, soutient-il. Clément Miérassa a aussi fait savoir qu'il ne croit pas à l'apport du F.m.i, car selon lui, nulle part dans le monde cette institution n'a sorti un pays du sous-développement. Il a déploré que

les retraités soient toujours alignés à l'indice 160, au lieu de 300. Pour lui, cela signifie que le gouvernement plonge les retraités dans la pauvreté et la misère.

«L'opposition ne peut pas avoir l'argent pour payer les élections. Elle compte sur le peuple», a déclaré Jean-

Pierre Agnangoye. «Ce pour quoi nous sommes ici touche directement à la vie des Congolais. Quand on parle de détournements de fonds, l'argent qui aurait servi à la santé, à l'éducation, ça doit nous interpeller tous», a confié pour sa part Henda Diogène Senny. Les trois orateurs ont fait de longs développements pour répondre aux questions des journalistes. La conférence de presse s'est achevée par la signature de la pétition, d'abord par les trois leaders politiques, puis les cadres de leurs partis venus assister à la conférence de presse. Il a été indiqué que la pétition peut être aussi signée en ligne.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages : Tornade

Commentaire

Y aura-t-il reddition des comptes sur le Fonds covid-19?

Dans sa déclaration du 12 mai 2023, l'O.n.g Publiez-ce-que-vous-payez n'accuse pas le gouvernement de détournement de fonds. Plutôt, il l'appelle à justifier la somme de 25 milliards de francs Cfa, sur les 40 milliards de francs Cfa de fonds covid qu'il a eu à gérer. «En effet, 25.132.480.817 F Cfa destinés à la lutte contre la pandémie n'auraient pas été justifiés, puisque les preuves de l'utilisation de cette somme n'ont, jusqu'en juin 2022, pas été apportées». La réaction du gouvernement, par la voix de son porte-parole, est de dire que les comptes seront présentés prochainement devant le parlement. Cette réaction tardive n'emporte pas évidemment la conviction de l'opinion, de la part d'un gouvernement appelé à implémenter la politique de lutte contre les anti-valeurs, initiée par le Président de la République depuis plus de deux décennies.



Brice Makosso, secrétaire permanent de la Commission justice et paix, Christian Mounzéo, coordonnateur de Publiez-ce-que-vous-payez et Thierry Mougalla, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement.

Quoiqu'il en soit, par sa réaction tardive, le gouvernement renforce lui-même le sentiment général au sein de l'opinion sur l'incurie qui a caractérisé la gestion des fonds et dons covid. Alors que les populations étaient appelées à faire des sacrifices drastiques, basés sur le respect des mesures covid, certains gestionnaires s'en donnaient à cœur joie aux avantages mirobolants qu'ils s'offraient sur les dons et les fonds destinés à la lutte contre la pandémie.

Quand l'heure de rendre les comptes a sonné, ils étaient aux abonnés absents. «P.c.v.p a ainsi mis au jour la nature de l'appui apporté aux entités de riposte, mais aussi de graves dysfonctionnements dans la gestion des fonds disponibles pour l'action contre la covid-19. Les faiblesses et/ou manquements ont été relevés dans les procédures de passation des marchés ou de contractualisation entre le Ministère de la santé et les différentes sociétés des services pendant la pandémie. Il ressort aussi et surtout des écarts entre les montants déclarés par les entités bénéficiaires et les données consignées dans le rapport d'audit du Cabinet Exco Cacoges mandaté par le gouvernement, à la demande du Fonds monétaire international (F.m.i)», écrit l'O.n.g.

Le gouvernement n'a dit mot sur ces remarques qu'il considère comme du passé. Il s'est contenté de promettre la reddition des comptes covid devant le parlement. Une tâche qu'il aurait dû accomplir depuis. N'attendre que les critiques se lèvent pour y penser suppose qu'il y a anguille sous roche. La ville capitale, Brazzaville, n'est pas si grande pour entendre parler des exploits de ceux qui, étant à la gestion publique, profitent des deniers publics, pour mener grand train de vie. Comme qui dirait, «nous nous connaissons».

C'est là une fuite en avant qui, au regard de l'attitude attentiste du gouvernement, plutôt protectrice, sur la mauvaise gestion des fonds Figa, prouve que la bonne gouvernance financière n'est pas parmi ses préoccupations fondamentales. A l'issue de son 6ème séminaire, le gouvernement dit avoir «pris conscience de ce que la bonne gouvernance, «c'est la plus rude des batailles, car le peuple s'attend à ce qu'il y ait plus de rigueur dans l'exécution des politiques publiques et dans la fourniture des services publics de qualité».

Au regard des interpellations du Président de la République depuis les années 2000, on peut dire au gouvernement qu'il y a longtemps qu'il aurait dû en prendre conscience. Car, tout le grand problème de notre pays, c'est le rapport de l'acteur politique avec l'argent public. Quand il est à l'opposition, l'acteur politique congolais fait preuve de vertu dans ses discours. Quand il arrive aux affaires, sa première préoccupation s'est de s'enrichir illégalement au détriment du bien collectif et il compte sur l'impunité politique pour se protéger de la justice. C'est ce qui se passe malheureusement et le peuple y assiste, impuissant. Gare au jour où il va se lever. Depuis l'avènement de la démocratie pluraliste en 1991, le Congo aurait dû faire de grands bonds en avant sur le chemin du développement, au regard des ressources financières qu'il tire de ses matières premières. Mais, avec quelle classe politique peut-il se développer vraiment?

Jean-Clotaire DIATOU

Ministère de l'économie et des finances

Réunion de concertation avec les spécialistes en valeurs du trésor

Dans la quête d'améliorer ses actions dans le marché de la Cema (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) le Ministère de l'économie et des finances a organisé, à travers la Direction générale du Trésor public, jeudi 4 mai 2023, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, la réunion de concertation avec les S.v.t (Spécialistes en valeurs du trésor), sous le thème: «Taux de participation des S.v.t aux émissions des valeurs du trésor: état des lieux et pistes d'amélioration», sous la coordination de Serge Daniel Gassakys, directeur national de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale).

La cérémonie d'ouverture était présidée par le conseiller fiscal-douanier, Lambert Ifoko, représentant le ministre de l'économie et des finances, en présence de M. Akouala, représentant le directeur général de la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement), de M. Armel Sylvain Ndogou, directeur des titres et valeurs au Trésor public, et des délégations des différentes institutions financières nationales.

Dans son allocution, le directeur national de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), Serge Dino Daniel Gassakys, a rappelé le rôle important des spécialistes en valeurs du trésor, dans les émissions des valeurs du trésor. Il a souli-



Les participants à la rencontre régionale de Brazzaville

gné que ces derniers temps, «le marché de la Cema est devenu l'un des principaux pourvoyeurs des ressources de financement des besoins de nos Etats».

Pour sa part, le conseil-

ler Lambert Ifoko a loué la présence des institutions financières qui prouvent l'intérêt qu'elles accordent aux émissions des titres du trésor. «Depuis 2017, année de son entrée dans ce cadre de



Le présidium de la cérémonie d'ouverture

concertation, le Trésor public congolais a été très actif, en sollicitant, plusieurs fois, le marché, passant de 13 milliards au terme de sa première année, à plus de mille milliards en 2023. Soit un encours global de 1.828 milliards 717 millions 530 mille F Cfa. Détaillé de manière suivante: 1.585 milliards 403 millions. 530 mille F Cfa en Obligation du trésor assimilables (O.t.a), contre 243 milliards 314 millions F Cfa en Bons du trésor assimilables (B.t.a)», a-t-il précisé.

«En dépit de cette entrée tardive, le Trésor public congolais est compté à ce jour parmi les trois Trésors les

plus actifs de la Zone Cema (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), en tenant compte des montants levés, de la régularité sur le marché, des taux de souscription, et il dispose du plus grand réseau des Spécialistes en valeurs du Trésor de la zone», a-t-il poursuivi.

S'agissant du profil de remboursement de la dette sur le marché du Trésor de la Cema, à l'échéance de mars 2023, «on note une forte concentration de l'encours sur le court terme et moyen terme essentiellement pour les O.t.a. Un point positif pour le Congo, le remboursement

concentré en 2017 s'étale aujourd'hui jusqu'en 2032», a-t-il expliqué.

Il faut reconnaître que «depuis le début de cette année, le marché ne répond plus comme il y a deux ans aux sollicitations du Trésor public». Afin de bien comprendre les enjeux du marché, les participants ont suivi les points de

vue des représentants des différentes banques (Crédit du Congo, Afriland first bank du Cameroun et United Bank of Africa du Gabon) sur les facteurs qui influencent la participation des S.v.t. De manière générale, on peut retenir que «le taux de participation des S.v.t avoisine 21%. Pour le Congo, la forte participation aux émissions vient surtout des S.v.t non-résidents, mais le coût moyen des ressources reste encore élevé par rapport à l'émetteur de référence».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Rinac (Réseau des institutions nationales anticorruption d'Afrique centrale)

Emmanuel Ollita Ondongo a pris l'engagement de travailler pour la visibilité du Rinac

Une délégation du Rinac (Réseau des institutions nationales anticorruption d'Afrique centrale), conduite par son président de transition, le Gabonais Nestor Mbou, a séjourné à Brazzaville où elle a eu un entretien, lundi 15 mai 2023, avec le président de la H.a.l.c (Haute autorité de lutte contre la corruption), Emmanuel Ollita Ondongo suivi d'une séance de travail, au siège de l'institution, situé dans le deuxième arrondissement Baongo. Nestor Mbou a sollicité l'implication de la H.a.l.c dans la visibilité des activités de Rinac.

Arrivée à Brazzaville, samedi 13 mai 2023, la délégation du Rinac a visité, en compagnie des responsables de la H.a.l.c l'île Mbamou, afin d'apprécier le secteur touristique congolais, avant de se retrouver pour étudier et analyser les dossiers relatifs au fonctionnement du R.i.n.a.c, dont les activités étaient en veilleuse pendant deux ans, à cause de la pandémie de covid-19. Ainsi, pendant deux jours, les deux parties ont apprécié le travail réalisé jusque-là par l'équipe de transition, dirigé par Nestor Mbou.

«Le Congo et le Gabon entretiennent des relations depuis de longue date, de par l'entente qui existe entre leurs Chefs d'Etat. Nous avons entretenu des échanges sur les modalités de mettre en pratique le Rinac. Nos échanges ont commencé à Bujumbura, au Burundi, puis à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Malheureusement, le temps matériel ne

nous a pas permis de finaliser le dossier et il est temps que nous puissions mener à bon port le bébé Rinac, qui est né depuis 2015, à Libreville, au Gabon. Pour ceux qui ne le savent pas, c'est lors de la réunion des institutions nationales anticorruption que les pays participants avaient jugé qu'il était nécessaire de se retrouver dans un réseau sous-régional d'anticorruption», a déclaré Nestor Mbou en guise d'introduction à la séance de travail, avec la partie congolaise. «Au terme de cette réunion de Libreville, le Gabon avait obtenu le siège et la présidence de transition et la mission nous avait été donnée de mener un plaidoyer, afin d'élaborer une cartographie des organes anticorruption de la sous-région, etc», a-t-il poursuivi.

Emmanuel Ollita Ondongo a présenté les textes juridiques qui régissent son institution à la grande surprise de la délégation du Rinac. Tout



Les deux délégation pendant la séance de travail.

en indiquant que les responsables de la H.a.l.c ont prêté serment le 17 juillet 2020, devant la Cour d'appel de Brazzaville. A cette occasion, le président de la H.a.l.c a marqué l'adhésion de son institution au réseau, pour représenter le Congo «afin d'œuvrer dans son opérationnalisation et sa mise en service». Les pays de la C.e.e.a.c sont tous membres du Rinac. Dans son article 19, la Convention africaine de prévention et de lutte contre la corruption appelle, entre autres, à «promouvoir la coopération régionale, continentale et internationale, dans la prévention des pratiques de corruption».

Au nom de la H.a.l.c, Emmanuel Ollita Ondongo a pris

l'engagement de travailler pour la visibilité du Rinac, afin de lutter contre la corruption dans la sous-région et d'aider le président de transition à bien assurer son mandat jusqu'à la mise en place des instances définitives. En marge de la rencontre, le président de la H.a.l.c Emmanuel Ollita Ondongo a conduit de la délégation gabonaise chez le ministre d'Etat, directeur de cabinet du Président de la République, Florent Tsiba. Pour la H.a.l.c il faut vite amender les textes fondateurs du Rinac, afin d'organiser la session inaugurale et doté le Rinac des instances définitives.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'ÉTAPE

Délitement

Délitement, désagrégation. Ces termes s'appliquent aux formations géologiques qui perdent leur cohésion. Il s'agit également du processus qui consiste «à diviser les pierres suivant le sens des couches qui les constituent». Dans les sciences sociales, le délitement est la situation des «acteurs [sociaux qui] se trouvent dans une confusion quant aux réponses qu'ils pourraient apporter à une situation problématique à laquelle ils sont confrontés». L'origine de ce délitement est, selon les sociologues, la fragilité, «c'est-à-dire qu'aucune [formation sociale] n'échappe à sa fragilité constitutive en tant que les formations sociales sont liées aux trajectoires des individus qui les composent», comme le proposent Romain Huët et François Cooren.

Ainsi, la trajectoire des éphémères, notamment celle de ceux qui sont au commandement des autres déterminent la consistance ou non d'une formation sociale et explique les mauvais résultats des politiques mises en place.

Trajectoire des éphémères! L'on comprend alors le pourquoi des malheurs qui nous arrivent. Une première pierre posée par le maître des paramètres en rade quelque part dans la forêt; rétablissement de l'électricité dans un quartier de Brazzaville sans avoir mesuré le voltage, résultat: des dégâts matériels dans les ménages qui, malheureusement, resteront non compensés; embouteillage monstre avec la réhabilitation des voiries, par suite d'incapacité à organiser rationnellement les déviations; trouble de comportement la nuit dans un quartier, les agents de police sollicités refusent d'intervenir, parce que c'est la nuit; une circulaire interdit le paiement des amendes aux agents publics autres que ceux du trésor, elle n'est respectée par personne.

Au pont d'une certaine rivière, les gendarmes sont là assis, racontant les automobilistes au vu et au su de tout le monde. Vous avez un retard dans le paiement de votre facture d'électricité, vous aurez une amende à payer. Mais, vos appareils ménagers sont brûlés par un mauvais courant, vous n'avez qu'à vous en prendre à vous-même. Les ordures jonchent les rues, les eaux ménagères sont déversées dans les rues, les caniveaux sont bouchés, mais les mairies ne bronchent pas. Personne n'est responsable. En réalité, l'Etat a déserté les quartiers populaires. Il n'est plus dans le réel du pays d'en bas. Il ne traduit pas dans les faits, les ambitions du Maître des horloges. Parce que la trajectoire de ses agents le tire vers le bas, vers la médiocrité. Et, dans la médiocrité, rien n'est important, rien n'a de la valeur et tout se délite.

Prométhée

6^{ème} séminaire gouvernemental

Le gouvernement satisfait de l'exécution de son programme d'action

«Pour ce qui est de la bataille pour un environnement sain et le développement durable, l'essentiel des textes légaux et réglementaires ont été pris pour faire face aux enjeux sur le changement climatique et la prise en compte de la notion de durabilité dans la mise en œuvre des politiques publiques», s'est-il

Le 6^{ème} séminaire gouvernemental, qui s'est tenu du 15 au 17 mai 2023, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, sous le thème, «Autoévaluation de l'exécution du programme d'actions du gouvernement», s'est clôturé par un communiqué final reprenant les grandes lignes des travaux, sous la modération de l'ancien ministre Martial De Paul Ickounga, et une communication de l'ancien ministre Grégoire Lefouoba sur la problématique relative à la construction d'une conscience nationale. Le séminaire a permis aux membres du gouvernement de faire le bilan à mi-parcours de l'exécution du programme d'action et il en conclut par une note de satisfaction.



Les membres du gouvernement pendant le discours d'ouverture du Premier ministre.

En ce qui concerne la gestion des fonds covid, le gouvernement soumettra sous peu au Parlement son rapport sur la gestion des fonds covid-19, comme le prévoit la loi sur l'état d'urgence. Le

gouvernement a décidé de poursuivre, de manière progressive, les travaux d'achèvement des hôpitaux en chantier. Sur la politique économique, un ajustement des ambitions sera fait en fonction des

capacités réelles de notre pays à mobiliser des financements. Le gouvernement a réaffirmé «la volonté de poursuivre les réformes, pour le renforcement des équilibres macroéconomiques, dans le cadre de l'exécution

8 mai, journée internationale de la Croix-Rouge

Un rappel de la célébration avec Gabriel Goma-Mahinga

Le 8 mai de chaque année, l'humanité célèbre la journée internationale de la Croix-Rouge, afin de reconnaître les actes humanitaires posés par l'initiateur de ce mouvement, le suisse Henry Dunant. Pour cette année, le thème de la célébration de cette journée est: «Nous faisons tout avec le cœur». A cette occasion, Gabriel Goma-Mahinga, deuxième vice-président chargé de la coopération et des relations extérieures de la C.r.c (Croix-Rouge congolaise), s'est entretenu avec la presse, pour marquer l'intérêt que porte le Congo pour le mouvement Croix-Rouge et appeler les journalistes et les étudiants à y adhérer, afin de connaître et d'appliquer les premiers gestes de secours, en cas de catastrophes dans son environnement social. Entretien!

* Qu'est-ce que le commun de mortel peut retenir du mouvement Croix-Rouge au Congo?

** La célébration de la journée internationale de la Croix-Rouge, le 8 mai de chaque année, remonte après la fin de la Seconde guerre mondiale. Cette journée commémorative a été consacrée à la Croix-Rouge, par la communauté internationale, en mémoire de son fondateur, Henry Dunant, né le 8 mai 1828, à Genève, en Suisse, pour les actes humanitaires qu'il a posés et qui sont à l'origine de ce grand mouvement qui s'est étendu sur la planète.

* Dans le cadre de cette célébration, quelles sont les activités que la Croix-Rouge congolaise a organisées?

** Pour votre gouverne, chaque année, dans notre pays, cette journée est célébrée à travers les douze départements. Cependant, en raison de la récession économique et de la récente pandémie de covid-19, les festivités de cette journée mondiale ont été organisées au libre choix de chaque département, à travers les activités communautaires de proximité.

* Quelle appréciation faites-vous de la coopération



Gabriel Goma Mahinga.

entre les composantes du mouvement au Congo?

** Le partenariat au sein du mouvement de la Croix-Rouge repose sur les accords-cadres opérationnels entre les différentes composantes du mouvement, à savoir: la Croix-Rouge congolaise; la Fédération internationale et la Croix-Rouge française. Ce cadre de coopération se manifeste à travers les appuis multiformes au niveau du fonctionnement de la société nationale et la mise en œuvre des projets et programmes conjoints, au profit des communautés vulnérables des catastrophes

naturelles ou provoquées.

* Quels sont les défis humanitaires que la Croix-Rouge est appelée à relever au niveau national?

** Au regard du diagnostic organisationnel réalisé avec l'appui de la Fédération internationale, il ressort que la C.r.c doit se focaliser sur trois priorités, à savoir: le développement des branches locales, afin de répondre en cas des catastrophes; la mobilisation des ressources locales et le renforcement de la diplomatie humanitaire, sans oublier la protection de son emblème, pour qu'il ne soit pas prostitué, car cet emblème sauve

des vies.

Parmi ces priorités également, il a été rappelé aux responsables départementaux de la C.r.c à faire le plaidoyer auprès des autorités politico-administratives, en faisant valoir la qualité d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.

* Avez-vous un commentaire sur le thème de cette année «Nous faisons tout avec le cœur»?

** En communion avec les 192 pays membres du mouvement, la C.r.c avec l'appui du C.i.c.r de la Fédération et de la Croix-Rouge française, a mobilisé, depuis 2020, plus de mille volontaires impliqués dans les P.c.i (Opérations de préventions et de contrôle des infections) avec les équipes spécialisées dans les E.d.s (Enterrements dignes et sécurisés), la S.e.b.a.c (Surveillance épidémiologique à base communautaire), la communication des risques et à l'engagement communautaire, ainsi que le suivi des cas-contacts, de la covid-19 au sein des communautés vulnérables à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Par ailleurs, des volontaires ont été déployés dans les réponses aux urgences à travers les Départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala, suite aux inondations. Les victimes ont bénéficié, avec l'appui de la Fédération internationale, d'une aide financière Croix-Rouge au profit de trois mille ménages identifiés sous la supervision du Ministère de l'action humanitaire.

Propos recueillis par Narcisse MAVOUNGOU

du programme économique et financier de notre pays appuyé par la facilité élargie de crédit du F.m.i.». Il souhaite l'aboutissement de la troisième revue de ce programme, pour que la crédibilité du Congo soit rétablie. Pour ce qui est de l'économie diversifiée et la croissance inclusive, «le gouvernement a pris conscience de l'insuffisance des ressources qui ont pu être affectées à l'exécution du P.n.d dont l'ampleur devra, par conséquent, être ajustée suivant les mécanismes prévus».

Le gouvernement est préoccupé sur la dégradation du réseau routier. Le Fonds routier sera abondé à un niveau permettant d'entretenir «convenablement les infrastructures aménagées en vue de les protéger contre les effets de la rigueur du climat pluvieux de notre pays». Pour la lutte contre la criminalité, le gouvernement «se réjouit du niveau d'avancement des travaux de réhabilitation du Centre d'accueil d'Aubeville pour la prise en charge des jeunes exposés à la délinquance, ainsi que de l'achèvement des travaux du centre transitoire d'accueil des jeunes à Madingou. Ce centre devrait recevoir sa première cohorte de 160 pensionnaires dans les prochains mois».

Le gouvernement a décidé de confier la gestion déléguée des infrastructures sportives aux «partenaires qu'il faut rechercher dès à présent». Après avoir fait le constat que «la diplomatie congolaise se porte bien», après avoir été «imprimée d'une nouvelle dynamique au plan économique», il a décidé de créer un poste de conseiller en charge de la diplomatie économique dans les ambassades. «Toutefois, le fonctionnement de ces représentations diplomatiques demande un financement adéquat, afin de répondre aux ambitions «de notre pays et à la dimension de notre diplomatie telle que portée par le Président de la République».

réjouit. Alors, que les villes de Pointe-Noire et Brazzaville sont dans un piteux état, à cause du vieillissement du matériel de la société Averda, spécialisée dans le ramassage des ordures ménagères.

Le gouvernement s'est réjoui aussi du fait que la bataille sur la bonne gouvernance «a connu des avancées dans la préparation des textes qui régiront désormais l'action du gouvernement dans la lutte contre les antivaleurs et la promotion de la performance dans la mise en œuvre des politiques, programmes et projets». Toutefois, des scandales économiques sont évoqués: l'affaire Figa; l'affaire Orion oil, etc.

L'ancien ministre, le Prof Grégoire Lefouoba, a fait une communication, sur la problématique relative à la construction d'une conscience nationale. Il a interpellé le gouvernement sur «une dérive identitaire attisée dans les couches juvéniles à des fins politiques, en contradiction flagrante avec les dispositions de l'article 13, de la Constitution».

Clôturant les travaux, le Premier ministre a félicité son gouvernement pour le travail abattu, tout en reconnaissant certaines contraintes. «Nous avons pu faire le bilan de l'essentiel des engagements inscrits dans notre programme d'action, en dépit des contraintes qui se sont imposés aux uns et aux autres, avec des missions des partenaires que nous avons dans nos murs et de l'agenda officiel qui nous a privé de la présence de certains de nos collègues. Nous nous sommes rendus compte que l'exécution de ce programme n'a pas été aisée, malgré toute la bonne volonté que nous y avons mise et ce, du fait des événements extérieurs à notre pays et de certains cas de force majeurs», a-t-il déclaré. Le septième séminaire est déjà dans les tuyaux.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Mois de l'Europe à Brazzaville

Pour une coopération européenne, coordonnée et plus efficace à tous les niveaux

L'ambassadeur Giacomo Durazzo a lancé, mardi 9 mai 2023, à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville, les activités relatives au mois de l'Europe, qui s'étendent jusqu'au 17 juin prochain. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'équipe Europe, notamment les ambassadeurs François Barateau (France), Wolfgang Klapper (Allemagne) Luigi Diodati (Italie) et Jean-Paul Charnier, chargé d'affaires en pied de Belgique. Les ambassadeurs d'autres pays sont venus témoigner leur solidarité à l'Europe et du côté congolais, on a noté la mobilisation des enseignants, des étudiants, des artistes, etc. En effet, la rencontre comptait aussi pour la célébration de la 73^{ème} journée de la fête de l'Europe, dans le contexte du 60^{ème} anniversaire du partenariat entre l'Union européenne et la République du Congo.

Ainsi, la première journée du mois de l'Europe était marquée par le vernissage d'une exposition de B.d (Bandes dessinées) sur l'Europe de Matthieu Sapin, qui fait découvrir les grands moments de la construction de l'Union européenne. Ensuite, il y a eu la projection d'un film des frères Gardenne, de nationalité belge, Tori et Lokito, qui retrace l'immigration en Belgique en particulier et en Europe en général. Le film touche les relations entre l'Europe et l'Afrique et pose la problématique de repenser les relations entre les deux continents. Le style est engagé et parle des Africains qui vivent dans la précarité, dans un langage simple, a reconnu, Jean-Paul Charnier. «Je suis ravi que, petit-à-petit, après la pandémie de covid-19 qui a frappé le monde, il y a trois ans, nous reprenions petit-à-petit le rythme d'avant mars 2019, en ayant la possibilité de vous faire découvrir toute la richesse et la diversité du partenariat de l'Union européenne et de ses Etats membres au Congo, en



Les deux diplomates de l'équipe Europe, pendant la cérémonie.

partenariat avec les autorités congolaises, la société civile, le secteur privé, les médias, la jeunesse», a-t-il fait savoir. «Car c'est de cela dont il va être question tout au long de ce mois de l'Europe: vous donner à voir une Europe multifacette, dans ses dimensions à la fois politique, économique, sociale et culturelle et dans son dialogue avec les autres», a-t-il affirmé. «Derrière l'équipe Europe, il y a un engagement, celui de produire un impact plus

important et de meilleure qualité, en mettant en place une coopération européenne, coordonnée et plus efficace à tous les niveaux. C'est cette longue expérience sur laquelle nous nous appuyons qui nous permet notamment d'agir en matière de diplomatie culturelle et de vous proposer cette belle programmation de ce soir et celle à venir», a-t-il ajouté. Saisissant cette opportunité, il a parlé du programme A.c.p.-cultures, «une initia-

tive conjointe de l'U.e et de l'O.e.a.c.p (Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) dont le mandat consiste à stimuler le potentiel du secteur culturel et créatif ainsi que sa contribution au développement socio-économique des pays A.c.p.».

François Barateau a retracé l'histoire de la journée de l'Europe depuis la «déclaration Schuman», le 9 mai 1950, «considérée comme l'acte fondateur de la construction européenne, ainsi que le 60^{ème} anniversaire du partenariat entre l'U.e et le Congo».

Parlant de l'exposition, il a salué «la mémoire de ces illustres femmes et hommes, présentés dans l'exposition que nous découvrons aujourd'hui, ces précurseurs de l'identité européenne, qui ont jeté les bases de ce travail courageux et encore largement inachevé, de construction inédite d'une Union au service de la paix, de la prospérité et de la solidarité en particulier avec le continent africain, voisin, auquel son destin est intimement lié». Signalons que le programme du mois de l'Europe comporte de nombreuses activités qui se déroulent à l'I.f.c. Il se conclut par un forum du partenariat entre l'Union européenne et le Congo, qui se tenir du 15 au 16 juin prochain, à l'I.f.c.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Congo-F.m.i: troisième revue du programme soutenu par la Fec

Les discussions seront poursuivies en distanciel, avant de parvenir à un accord

Une mission officielle du F.m.i (Fonds monétaire international), dirigée par Roland Kpodar, en qualité de chef de mission, en compagnie de Kramarenko Vitaliy, directeur adjoint du Département Afrique du F.m.i, a effectué, du 8 au 19 mai 2023, à Brazzaville, la troisième revue du programme soutenu par la Fec (Facilité élargie de crédit). Avant de quitter la capitale, vendredi 19 mai dernier, le chef de mission a déclaré que les discussions virtuelles se poursuivront dans les prochains jours, pour finaliser les détails de la mise en œuvre des politiques de réformes, afin de parvenir à un accord au niveau des services du F.m.i. L'achèvement de la revue sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration de l'institution financière internationale.



La délégation du FMI.

Pendant sa mission à Brazzaville, la délégation du F.m.i a fait des observations préliminaires dans le cadre des consultations périodiques, sous forme de suivi de l'évolution économique du pays. Sur la base de ces observations préliminaires, les services du F.m.i établiront un rapport, sous réserve de l'approbation par la direction générale du F.m.i. Puis, ce rapport sera soumis à l'examen et à la prise de décision du conseil d'administration.

La délégation du F.m.i s'est félicitée de l'engagement renouvelé des autorités congolaises à mettre en œuvre les politiques nécessaires à la préservation de la stabilité macroéconomique, à la promotion d'une croissance durable et inclusive ainsi qu'à la consolidation des progrès récents dans la réduction des vulnérabilités de la dette.

Selon les fonctionnaires du F.m.i, des progrès notables ont été réalisés sur les mesures politiques visant à remédier aux dérapages budgétaires antérieurs et à faire avancer les réformes structurelles clés. Les priorités comprennent la création d'un espace budgétaire, notamment en stimulant la mobilisation des recettes intérieures par la rationalisation des exonérations fiscales, en particulier dans le secteur de l'énergie; en rationalisant les subventions aux carburants, tout en renforçant les mesures d'atténuation pour aider les plus vulnérables et en donnant la priorité à des dépenses sociales plus larges et à des dépenses de développement essentielles.

Ils ont souhaité et suggéré que la mise en œuvre de ces politiques et réformes soit rapide et décisive, pour que le pays parvienne à consolider sa position budgétaire, à orienter les dépenses vers les besoins sociaux et les infrastructures essentielles, à maintenir la dette publique à des niveaux viables et à fournir une base solide pour une économie plus forte et plus diversifiée.

La délégation du F.m.i a réaffirmé que la reprise post-pandémie s'est accélérée en 2022, avec une croissance économique estimée à 1,7%, tirée principalement par le secteur non-pétrolier. La consommation et l'investissement ont été stimulés par les dépenses publiques et l'augmentation des activités dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services.

La production pétrolière s'est contractée, en raison de problèmes d'équipement dans certains grands champs. L'inflation alimentaire est restée élevée, entraînée par l'augmentation des coûts d'importation. Les prix mondiaux élevés du pétrole ont aidé le compte courant du pays, mais les coûts plus élevés des importations de carburant ont été subventionnés par le gouvernement, creusant ainsi le déficit budgétaire non-pétrolier de 2022. Au regard des déclarations, les services du F.m.i ont conclu leur mission au Congo avec de bons progrès.

Martin BALOUATA-MALEKA

Journée internationale de la biodiversité

Protéger l'éléphant de forêt dans le Bassin du Congo

Placée sur le thème, «l'accord en action, reconstruire la biodiversité», la journée internationale de la biodiversité a été célébrée, lundi 22 mai 2023. Dans le cadre de cette célébration, un forum en ligne a été organisé sur la protection de l'environnement dans le Bassin du Congo. Il a réuni plusieurs hauts dirigeants et défenseurs de l'environnement, dont Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, et d'autres invités à travers le continent. Cette rencontre avait entre autres objectifs, de discuter des mesures innovantes permettant d'améliorer la santé écologique du Bassin du Congo.



Mme Rosalie Matondo.

Le Bassin du Congo abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après l'Amazonie, en Amérique latine. Il est important de protéger l'environnement de ce grand poumon écologique, en raison de l'importance immense de son éco-système. La protection de la faune de manière générale fait partie de cette préoccupation fondamentale. Espèce en voie d'extinction, l'éléphant de forêt doit ainsi être protégé, pour régénérer sa population. Pour la ministre Rosalie Matondo, «le Bassin du Congo, qui abrite une importante po-

pulation d'éléphants de forêt, est confronté à une multitude de menaces anthropiques et climatiques, qui rendent urgent le renforcement des efforts de convention». La ministre de l'économie forestière a également souligné le rôle que peut jouer la protection des éléphants pour booster le secteur touristique et améliorer la vie des populations. «Les éléphants écologiques sont une espèce cruciale dans le Bassin du Congo et leur protection est essentielle pour stimuler le tourisme, la résilience climatique et les moyens de subsistance des communautés locales»,

a-t-elle déclaré. Pour sa part, John Scanlon, directeur général de la Fondation de l'initiative pour la protection des éléphants, pense que «la journée internationale de la biodiversité 2023 doit absolument servir de signal d'alarme pour les gouvernements, l'industrie, les prêteurs multilatéraux et la société civile, afin de revitaliser les efforts de conservation du Bassin du Congo et de protéger ses espèces emblématiques».

Rappelons que Brazzaville, la capitale, abrite, en octobre ou novembre prochain, le deuxième sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde, après le premier tenu en juin 2011, qui s'était terminé par la déclaration de Brazzaville. L'occasion d'évoquer le sort de l'éléphant de forêt, menacé de disparition dans le Bassin du Congo.

Roland KOULOUNGOU

Association «elites women's Club»

Une trentaine de jeunes ont été formés sur la prise de parole en public

Créée en 2017, l'Association «elites women's Club» accompagne les femmes dans leur autonomisation ainsi que leur développement personnel. Consciente de leurs apports dans la société et les défis auxquels elles sont confrontées, l'association organise des sessions de formation destinées aux femmes. C'est dans ce contexte que s'est tenu, le jeudi 18 mai 2023, à la Maison de la société civile à Brazzaville, un atelier de formation sur «la prise de parole en public». Celui-ci a été co-animé par Mme Splendide Lendongo Gavet, présidente de ladite association et Aristote Mokoko, vice-président de la Fecoslam (Fédération congolaise de slam). Une trentaine de participants, hommes et femmes, y ont pris part.

Parler en public n'est jamais un exercice facile, pour tout le monde. Cependant, cela reste un grand défi pour les femmes. En présence des hommes, les femmes sont réservées et restent souvent silencieuses. Cela vient d'une forte culture patriarcale qui place les hommes au centre de la famille et de la communauté. L'homme est le porte-parole de la famille, les femmes se mettent dans l'ombre. Avant d'oser s'exprimer en public, les femmes doivent briser ces barrières et ces jugements de valeur. C'est d'une part le but de la séance de formation initiée par l'Association «elites women's Club». Il faut dire que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont désormais des objectifs importants de l'agenda 2030 des Nations Unis pour le développement durable. La formation était subdivisée en deux parties: théoriques et pratiques. Dans la section orale, animée par Mme Lendongo Gavet, les participants ont été éduqués sur les types de discours, la cible (profil de personne à qui le message est destiné), les



Photo de famille avec Mme Splendide Lendongo Gavet, après l'atelier de formation.

fondamentaux de la prise de parole en public, la construction des éléments du langage qui permettent de captiver le public. La section pratique, riche en échanges, a été faite par Aristote Mokoko. Le langage corporel, la voix, le regard, etc, sont utiles pour une prise de parole réussie.

«La prise de parole en public reste indispensable dans notre environnement, dans la vie de tout un chacun, dans nos secteurs d'activités et autres. Parce que, quoiqu'il en soit,

à un moment donné de notre vie, nous sommes appelés à pouvoir nous adresser à un public, même si c'est deux personnes. Les techniques que nous venons d'apprendre nous permettent de transmettre un contenu qui soit fluide, efficace et de bien passer le message», a-t-elle déclaré Mme Splendide Lendongo Gavet, sur l'importance de la prise de parole en public.

Signalons que l'association est aussi initiatrice des assises dites «Les mbongui de la femme

africaine» dont la troisième édition aura lieu du 4 au 5 août 2023, à Brazzaville. Profitant de cette occasion, la présidente de l'association a appelé les femmes à ne pas manquer cet événement. «Cette année, avec beaucoup plus d'ambition, nous invitons toutes ces femmes qui souhaitent s'exprimer. On est ouvert à tout le monde», a-t-elle souligné.

En six ans d'existence, l'Association «elites women's Club» est en train de réussir son pari et continue sa noble mission d'accompagner les femmes dans leur épanouissement socio-professionnel. «Comme toutes les associations congolaises, ce n'est pas toujours évident, quand on n'a pas de réels appuis. Mais, ce n'est pas ça qui arrête les actions. Certes, cela peut ralentir par rapport aux ambitions qu'on peut avoir, des activités et des projets qu'on peut vouloir mener. Je pense qu'à ce jour, en six ans d'existence, on a quand même fait notre petit chemin», a confié Mme Splendide Lendongo Gavet.

Elites women's qui est aussi un incubateur dédié aux femmes, a lancé un appel à projet féminin du 25 mai au 25 juin 2023, dans le but d'accompagner des femmes porteuses de projets dans la mobilisation de capital et leur réalisation. Les demandes de candidature peuvent être envoyées à l'adresse suivante: projects@eliteswomensclub.org

Roland KOULOUNGOU

Droits de l'homme

Tortures et exécutions sommaires préoccupent les défenseurs des droits de l'homme

Les responsables des organisations de la société civile luttant pour la défense et la promotion des droits de l'homme ont tenu une conférence de presse, vendredi 12 mai 2023, au Cinu (Centre d'information des droits de l'homme) à Brazzaville, sous la direction du C.a.d (Centre d'actions pour le développement, pour condamner la pratique devenue «routinière» de la torture et des exécutions sommaires. Co-animée par Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif du C.a.d et Joé Washington Ebina, président de la Fondation Ebina, la conférence de presse s'est déroulée en présence des membres des familles des victimes.



Trésor Nzila et Joe Washington Ebina.

Dans la note de situation présentée, les orateurs sont revenus sur les faits imputés à la force publique qui défraient la chronique. Pourtant, le droit international et le droit congolais interdisent de faire subir des actes de torture ou de commettre des exécutions sommaires à des suspects arrêtés, quelles que soient les circonstances. Les conférenciers ont présenté des cas concrets: Aphie Guélor Nkouka est décédé le 13 février 2023 sous l'effet de la torture, après son passage au commissariat de police de Kibéliba, à Talangai; Péla Salem Aish a été exécuté en public par la police, au mois de mars 2023, dans le cimetière du quartier Kinsoundi, à Makélékélé et Eris Heloussala a été exécuté également par la police, dans la nuit du 24 au 25 mars 2023, dans la cour de l'école primaire de Poto-Poto.

Ces actes suscitent de l'indignation et inquiètent les défenseurs des droits de l'homme. Car, en tant qu'Etat souverain, le Congo a signé des conventions internationales qui interdisent la torture et les exécutions sommaires. La Force publique étant une composante de l'Etat. Trésor Nzila Kendet pense que ces actes sont posés par des agents de la Force publique qui sont sûrs d'être couverts par l'impunité. «L'impunité se solidifie et semble devenir la norme. Le gouvernement s'illustre par son action. Nous assistons subséquemment à une répétition spectaculaire des crimes abjects par la police congolaise. Des mesures importantes doivent être prises immédiatement», a-t-il déclaré.

Face à cette situation qui dénote le mépris des droits humains et accentue l'impunité des auteurs, le C.a.d a exhorté le gouvernement à identifier les commanditaires et les agents ayant perpétré ces tortures et exécutions sommaires, pour les traduire en justice. Il demande de prendre des mesures importantes, pour corriger cette triste réalité et s'assurer que la lutte contre la criminalité juvénile ne se fasse au détriment du droit. Le C.a.d appelle aussi à instituer une campagne de tolérance zéro face aux violations graves des droits humains et de changer le leadership actuel à tous les niveaux de la police et exiger un changement de doctrine.

Aux autorités judiciaires, le C.a.d leur demande de prendre les mesures nécessaires pour restaurer l'autorité de la justice et garantir les droits des victimes à la vérité, à la justice et à la réparation.

À l'Union européenne, le C.a.d recommande de suspendre immédiatement le financement de 5 millions d'euros attribué à la police congolaise, en vue de sa modernisation, sa professionnalisation et la prévention de la torture et toute forme de traitement inhumain et dégradant. L'Union européenne ne peut pas continuellement fermer les yeux face aux exactions de la police congolaise.

Martin BALOUATA-MALEKA

Urbanisme

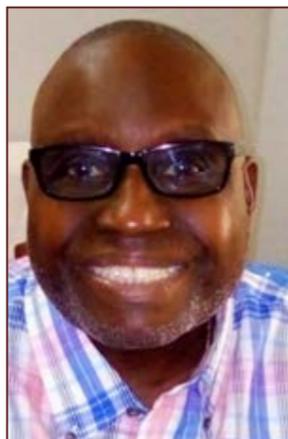
La métamorphose de Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville

Bacongo, alias Bac-city, est l'une de ces Brazzavilles noires dont a parlé l'ethnologue et sociologue français, Georges Ballandier (1920-2016), qui créa à Brazzaville, en 1948, la section sociologie de l'Orstom (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer). C'est aussi la première agglomération fondée par l'explorateur français d'origine italienne, Pierre Savorgnan De Brazza. C'est enfin, l'un de ces arrondissements peuplés de Brazzaville, la verte. Il sied aussi de signaler que c'est grâce au Bacongolais Félix Tchicaya, alors député du Moyen-Congo à l'assemblée nationale française, que l'arrondissement 2 Bacongo a pu rester à son emplacement actuel. En effet, les Européens voulaient le déplacer au-delà du Pont du Djoué. Selon eux, la cité européenne devait s'étendre jusqu'à Bacongo, quartier sain et non marécageux qui, par-dessus le marché, abritait la Case De Gaulle, l'actuelle résidence de l'ambassadeur de France.

Aujourd'hui, grâce ou à cause de nouveaux riches animés d'un engouement innommable voire d'une furie dans l'achat des limousines de luxe, des véhicules 4x4, dans la construction des hôtels, des immeubles, de somptueuses villas et autres villas et maisons à étages, sur des terrains qu'ils achètent à vil prix aux pauvres Bacongolais alléchés par les liasses

de millions de francs Cfa qu'ils trimbalent dans leurs ngiris ou mallettes, Bacongo n'est plus le même. L'arrondissement a complètement changé de physionomie. Malheureusement, l'architecture des nouveaux immeubles et villas construits semble avoir gommé l'histoire de Bacongo d'antan, dont les parcelles entourées de clôtures enchevêtrées de gaullettes, de bougainvilliers,

d'hibiscus et de lantanas ont cédé la place aux mus en parpaings, hauts de deux à trois mètres, de véritables bunkers ou forteresses. Le Bacongo actuel me rappelle tristement le village décrit par le Président Alphonse Massamba-débat, dans son poème «Mon village»: «...L'on se groupait par faille et construisait son mbongui particulier et, dans la colère, on menait vie morne,



Par Dieudonné Antoine-Ganga.

chacun dans son palais poussant la joie et aimant la misère.

Que fallait-il de plus? Que fallait-il de moins? L'homme dans un temps n'est-il pas synonyme de bête? Il veut fuir comme il peut, bien

(Suite en page 9)

Le mal de la publicité au Congo: le contenu et l'affichage

A Pointe-Noire, deux panneaux publicitaires quasiment situés à l'entrée de l'hôpital militaire, voire de la morgue, font la promotion d'un cimetière privé et des services funéraires qui vont avec. La vue de ces affiches publicitaires suscite des questions: la publicité des cimetières est-elle autorisée? Cette publicité ne frise-t-elle pas l'apologie de la mort? Au-delà du caractère alarmiste, éthique ou moral de ces questions, il sied de signaler que ce type de publicité, sauf erreur, n'est pas encadré dans notre pays. Une telle situation pose un problème de fond et de forme: les contenus publicitaires et la police de l'affichage.



Par Passi Bibéné.

Pour le législateur congolais, «la publicité est un ensemble des techniques et des moyens utilisant les supports de communication destinés à informer le public et à l'inciter à la consommation des biens, des services et des idées» (Article 135 de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001).

Les contenus publicitaires au Congo: de la liberté au libertinage

La réglementation congolaise en matière de publicité s'inscrit dans un objectif de protection des individus et essaie de concilier la liberté d'affichage avec la protection de l'espace public. Cependant, force est de constater que dans l'espace public congolais, plusieurs formes de publicités échappent malheureusement à la réglementation. Qu'il s'agisse de la publicité directe ou indirecte, de la publicité intérieure ou extérieure, média ou hors-média, lumineuse ou non, dans une agglomération ou hors ag-

glomération, nous pouvons soit trouver des dispositions lacunaires, soit observer des pratiques peu enclines aux règles éthiques et déontologiques. C'est le cas des publicités concernant les boissons alcoolisées, le tabac, les produits cosmétiques (voire éclaircissants), les tisanes, les établissements sanitaires et officines (hôpitaux, cliniques...), etc. La liste n'est pas exhaustive. Je me limite à ces publicités, parce qu'elles constituent particulièrement une menace à la santé publique. Dans le cas de la publicité des boissons alcoolisées, on observe souvent des pratiques liberticides: les messages véhiculés associent la consommation de l'alcool à la puissance physique voire à la virilité (cas de Doppel: «*révèle ta puissance intérieure*») ou faussement à la réussite sociale («*Mutzing, le goût de la réussite*»). Or, il est que les boissons alcoolisées sont d'importants facteurs de violences physiques, sexuelles, conjugales, de la propagation

du V.i.h et des autres problèmes de santé comme l'hypertension artérielle ou les accidents de circulation. Au sens de l'article 8 de la Loi n°12-2012 du 4 Juillet 2012 relative à la lutte contre le tabac: «*Toute publicité ou promotion de tabac et de ses dérivés dans les médias publics ou privés, sur les affiches et les banderoles, tout cortège vantant les mérites d'une marque de cigarette ou autres dérivés du tabac sont strictement interdits*».

Dans le fait, la publicité des cigarettes est toujours visible sur les parasols et affiches des boutiques de nos localités. En des termes un peu plus simples, l'affichage des publicités sur les cigarettes se fait, désormais, dans les boutiques (publicité intérieure). Dans le cas de la publicité des cimetières (voire sur les cimetières), on est en droit de se demander si elle est «*conforme aux bonnes*

mœurs», tel que stipule l'article 137 de la loi 8-2001 du 12 novembre 2001. Entendu que les bonnes mœurs sont l'ensemble des règles imposées par la morale et auxquelles les parties ne peuvent déroger (Capitant), la clause contraire aux bonnes mœurs est par conséquent illicite.

La police de l'affichage



Panneau de publicité, avec la publicité d'un cimetière privé, à Pointe-Noire.

La police de l'affichage relève de la réglementation locale de publicité qui est de la compétence des mairies. Dans chaque Mairie, un cahier de charges devrait fixer les conditions d'exercice de l'activité publicitaire sur le périmètre urbain. Or, dans plus d'un centre urbain du Congo, le périmètre urbain n'est que rarement respecté par les afficheurs.

A la lumière de la délibération n°005-2012/MID/DB/CB/CDM/BE/PS fixant les taux de la taxe sur la publicité dans le périmètre

urbain de Brazzaville, il est clair que la police d'affiche est exclusive à la publicité extérieure dans une agglomération. L'omniprésence de panneaux publicitaires peut aujourd'hui être constatée voire contestée de tous aux motifs de l'impact du support physique sur le territoire. L'impact visuel négatif de l'affichage publicitaire se manifeste d'abord sur le plan de l'obstruction visuelle

et ensuite sur le plan de la banalisation des espaces (absence de distance réglementaire entre deux panneaux ou deux banderoles, succession de publicités dans un même espace). L'affichage anarchique n'est pas sans conséquences sur la pollution de l'environnement.

Pour la mise en place d'une autorité de régulation de la publicité

C'est la proposition formulée à la page 104 de l'ouvrage

intitulé «*Droit de la communication en République du Congo*». A mon sens, le Conseil supérieur de liberté de communication (C.s.l.c), organe en charge de la régulation de la communication et des médias, est beaucoup plus focalisé sur les médias. Son action sur la régulation de la publicité est insignifiante voire inexistante.

Né dans un contexte historique et politique qui imposait «*le contrôle des médias*», le C.s.l.c a acquis une expérience certaine dans la régulation des organes de presse, en dépit des difficultés financières et techniques. Dans le cas de la publicité, tout reste à faire. Car, la communication publicitaire prend des proportions insoupçonnées et insoupçonnables. La publicité sur les écoles, les publicités religieuses (toujours en train de promettre des miracles), politiques et bien d'autres encore n'obéissent à aucune règle éthique ou déontologique. J'en veux pour preuves l'inexistence d'un code d'éthique et de déontologie des professionnels de la publicité et l'utilisation du drapeau national dans les publicités des brasseries, en violation de l'article 136 de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001. Il est donc temps de se rappeler que la banalisation des contenus publicitaires est susceptible de produire des conséquences graves au même titre que la banalisation de la violence.

Passi BIBENE

Doctorant chargé de cours à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Nguabi.

(Suite de la page 8)

loin, à la recherche de la fausse paix, l'égoïsme. Et maintenant à voir ces villes nouvelles, fruit de l'orgueil, d'égoïsme et de vanité; à contempler leurs pauvres et tristes ruelles où coudoient des cases frustes, tout à fait pitié...».

Vanité des vanités! Ils oublient que ce qu'ils construisent avec acharnement, les vers peuvent le manger, la rouille les ronger et les voleurs le dérober. D'autre part, les flamboyants qui bordaient jadis l'avenue Général Leclerc, aujourd'hui avenue Simon Kimbangu et qui en faisaient le charme et la beauté, ont été abattus un jour par un quidam, par mesure de sécurité. A la place, ce sont maintenant des façades en béton armé pour échoppes, boutiques et ngandas.

Toute personne déambulant à travers les quartiers de Bacongo, est on ne peut plus frappée par le contraste entre les grandes villas coscues entourées par des murs hauts comme des

forteresses et les maisons en désuétude autour. Un îlot de bonheur en sorte, entouré par un océan de misère et d'enfer auquel s'ajoute l'insalubrité. Les délestages d'électricité et les coupures d'eau courante font maintenant partie du modus vivendi des Bacongolais, avec des groupes électrogènes qui polluent l'air autant qu'ils ronronnent. Ceux qui n'ont pas de forages d'eau chez eux vont en acheter dans des bidons jaunes. Dans les centres de santé et dans les hôpitaux de base, la pénurie de médicaments est légion voire chronique. Bref, dans la population, la misère demeure aussi galopante que persistante, pendant que les nantis se la coulent douce.

Enfin, on rencontre à Bacongo, un autre phénomène: la dépravation des mœurs. C'est comme à Sodome et Gomorre de la Bible. Bacongo a tronqué sa qualité de quartier puritain au profit de la prostitution visible et notoire dans les rues. Des hôtels dits de passe y ont poussé comme des champignons. L'on ne se gêne même plus de faire

l'amour pour de l'argent. La femme y est utilisée comme un jouet sexuel. Elle est purement et simplement chosifiée. Elle n'est plus la femme de valeur faisant la joie de son mari et l'honneur de sa famille. Elle est carrément humiliée voire exploitée. Pourtant, à ce que l'on sache, personne, quel que soit son rang dans la société, n'a le droit d'humilier la femme qui est à la fois mère et sœur. Comme l'a dit Aragon, «*elle est l'avenir de l'homme*».

En revanche, à Bacongo, les chiens sont devenus plus pudiques que les humains. On ne les voit plus s'accoupler en plein jour, dans les rues. On dirait qu'ils attendent la nuit. Ils se cachent comme pour appliquer la maxime des hommes, «*se cacher pour mieux vivre*». Jusques à quand, Bacongo alias Bac-city, suivra-t-il la pente morale actuelle? N'est-il pas encore temps de se ressaisir, pour lui redonner ses lettres de noblesse d'antan?

Dieudonné ANTOINE-GANGA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Le terme V.i.p (Personnalités importantes) que l'on affiche sur les salons des hôtels et des aéroports, réservés aux dignitaires et aux clients privilégiés, est plus ou moins galvaudé ici chez nous. A en croire nos amis communs, Itoua, Tati, Mboundou et Yakamambu, le terme V.i.p est affiché sur des corbillards et des salons à la morgue municipale, loués à des prix élevés pour les citoyens lambdas ou plus exactement pour le commun des mortels que nous sommes. Il y a aussi des cimetières V.i.p dont Yakamambu et ses compères, nos amis

Itoua, Mboundou et Tati, préfèrent taire les noms. Ils ne veulent pas leur faire de la publicité gratuite.

Tiens! L'autre jour, ils ont été obligés, comme d'autres familles, de différer l'enterrement de l'oncle Adrien, parce que, ce jour-là, il était prévu celui du frère d'un V.i.p, un dignitaire du pays. En tout cas, toute la morgue avait été réquisitionnée, toute la journée, pour la levée du corps de cet oncle. Tous les lambdas, sans mot dire, ont dû attendre le lendemain ou le surlendemain, pour enterrement digne les leurs qui n'étaient pas V.i.p.

C'est triste que les classes existent même chez les morts qui, d'ailleurs, n'en

ont pas besoin. Tout cela est dû à la vanité des vivants. Yakamambu et ses compères, nos amis Itoua, Mboundou et Tati sont très offusqués par cette manière d'agir. Ils ont l'impression que dans la vie, il en est, comme les citoyens lambdas, que le destin poursuit d'une hargne implacable jusqu'à la mort.

Ces citoyens lambdas, trouveront-ils, un jour, la quiétude, la justice et l'égalité même pendant la mort? Trouveront-ils de leur vivant, un jour, ce coin de terre dont ils rêvent encore, loin des tumultes de l'histoire qui bousculent les hommes et brisent les vies patiemment construites ou reconstruites au prix de tant de sacrifices? Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

La force vive africaine face à ses multiples challenges dans un futur proche

L'Afrique est un continent complexe et diversifié, avec des pays et des régions ayant des besoins et des défis différents en matière de développement. Elle est confrontée à de grands enjeux futurs, notamment en ce qui concerne sa population jeune. Selon les projections des Nations unies, cette population devrait continuer à croître de manière significative, au cours des prochaines décennies. D'ici 2050, elle devrait atteindre environ 2,5 milliards de personnes, soit une augmentation de près de 1 milliard par rapport à la population actuelle. Ce qui représentera plus d'un quart de la population mondiale. Dans l'ensemble, sa croissance démographique soulève des défis considérables, notamment en matière d'éducation, de formation professionnelle, de lutte contre le chômage des jeunes, de création d'emplois, de santé, de sécurité alimentaire, d'infrastructures, de lutte contre le réchauffement climatique.

Les défis auxquels la jeunesse africaine devrait être confrontée d'ici à 2050

Il est à noter que l'éducation en Afrique est une question importante avec de nombreux défis à relever. Malgré quelques progrès accomplis dans certains pays, le taux d'alphabétisation et la qualité de l'enseignement restent faibles dans l'ensemble. Nous pouvons, ici, citer quelques challenges auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs africains à savoir: le manque d'enseignants qualifiés, en effet, ces derniers sont souvent mal formés et mal payés, ce qui peut avoir un impact sur la qualité de l'enseignement. De surcroît, la quasi-majorité des écoles manquent d'infrastructures de base telles que les salles de classe, les bibliothèques, les laboratoires scientifiques, l'eau potable.

En ce qui concerne la formation professionnelle, il est primordial de développer des programmes qui répondent au besoin du marché du travail et qui préparent les jeunes à des emplois bien rémunérés et durables. À cet effet, nous pouvons énumérer quelques secteurs de croissance tels que les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables, la santé.

Le taux de chômage des jeunes en Afrique est l'un des plus élevés au monde. Son taux actuel est d'environ 10% soit plus du double du taux global. Selon la Banque africaine de développement (B.a.d), environ 60% des chômeurs sont des jeunes de moins de 25 ans. Avec la croissance démographique attendue, le nombre d'adolescents en âge de travailler augmentera. Donc, la création d'emplois sera inévitablement une priorité pour les gouvernements et les entreprises, afin de prévenir le déficit en emploi de masse et les troubles sociaux qui pourraient en découler. Il revient à l'exécutif de mettre en place des politiques économiques qui soutiendront la croissance et le développement. À cet effet, l'Afrique inclurait des investissements dans l'éducation et la formation professionnelle, la promo-

tion de l'entrepreneuriat et la création d'un environnement propice aux affaires.

En ce qui concerne son développement économique, l'Afrique doit être en mesure de réaliser son potentiel économique, en innovant dans tous les domaines, tout en s'appuyant sur son capital humain social et intellectuel. De ce fait, ces facteurs créeraient des défis pour cette jeune génération. En tout état de cause, le continent doit faire face à des problèmes tels que la pauvreté, la corruption, la mal gouvernance. En effet, la corruption apparaît en Afrique comme un obstacle majeur au développement de la majorité des pays. Cela s'explique par la mal-gouvernance qui est associée au manque d'intérêt général contrairement aux pays dits développés dans lesquels la corruption existe effectivement, mais ne semble pas prendre le dessus sur l'intérêt général.

Nous pouvons également affirmer que les changements climatiques affectent déjà l'Afrique, entre autres par la désertification, les sécheresses, les inondations et les cyclones. Il est certain que les jeunes africains seront confrontés à des défis de plus en plus graves en matière de sécurité alimentaire, de santé et de migration liés au changement climatique. Ces défis étant complexes, ils ne peuvent être résolus par une seule approche. Les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile doivent travailler ensemble, pour trouver des solutions durables qui permettraient à la jeunesse africaine de prospérer.

Quelques orientations susceptibles d'améliorer la qualité de vie de la jeunesse d'ici à 2050

Sans conteste, les institutions doivent investir dans l'éducation de leur jeunesse, afin qu'elle soit compétitive face à l'avenir, car les enjeux sont de taille. Il faut avouer que tous ces atouts favoriseraient en partie la création d'un environnement propice au développement. En effet, ce travail peut également être accompli par le biais de politiques économiques, de réformes

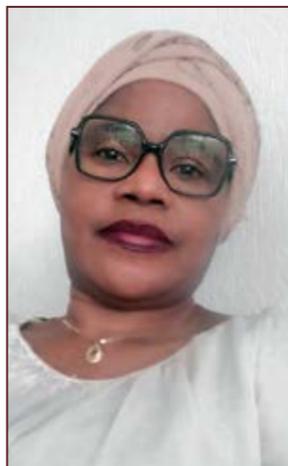
structurelles et la bonne gouvernance. Indéniablement, les institutions doivent promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, par exemple en termes d'accès à l'éducation et au marché du travail.

De même, l'insertion des personnes vivant avec handicap est un défi majeur que le continent doit relever par l'application des textes en vigueur, notamment «le Protocole à la Charte africaine des droits des personnes handicapées en Afrique», adoptés le 29 janvier 2018, à Addis Abeba (Éthiopie), au cours du 39^{ème} sommet de l'Union africaine. Effectivement, ce protocole s'est doté d'un cadre juridique plus efficace, protégeant ainsi les femmes et les filles vivant avec handicap.

Il serait judicieux que les autorités s'investissent dans les soins de santé, afin de garantir à cette force vive, des traitements abordables de qualité. Dans ces conditions, il est important d'améliorer les infrastructures sanitaires, de former les professionnels du corps médical et de promouvoir un mode de vie sain. Il serait, également, intéressant de promouvoir la participation des jeunes, les exhorter dans le processus de prise de décision à tous les niveaux. Ces derniers pourraient faire entendre leur voix, contribuer au développement de leur pays et par la même occasion, mieux gérer durablement les ressources naturelles. Une chose est sûre, les dirigeants doivent s'assurer que l'exploitation des ressources naturelles se fait de manière durable, pour éviter l'épuisement de ces réserves et, de ce fait, protéger l'environnement pour les générations futures.

Les secteurs de prédilection à privilégier d'ici à 2050

Force est d'admettre que pour stimuler le développement économique et améliorer la qualité de vie de la jeunesse, l'Afrique doit privilégier un certain nombre de secteurs, notamment l'agriculture qui est un secteur clé de l'économie africaine. En effet, plus de la moitié de la population active, à savoir 60%, travaille dans ce domaine.



Par Lydie Patricia Ondziet.

Ce qui représente une part importante des exportations. En réalité, l'agriculture peut aider à accroître la production alimentaire et à réduire la dépendance aux importations des denrées. Incontestablement, le continent dispose d'un potentiel important pour le développement des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique. À cet égard, elle devait s'y engager, afin de permettre à la population de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles. Nous pouvons affirmer que les technologies de l'information et de la communication (T.i.c) sont, de nos jours, des instruments indispensables au service de l'innovation. Pour ce faire, elles peuvent aider à booster l'économie, à améliorer l'accès à l'information, à réduire les coûts de transaction, à créer des emplois et à stimuler l'innovation.

Il convient de préciser que le secteur de l'industrie manufacturière peut accélérer la croissance économique et pouvoir aussi créer des emplois pour les jeunes. Il est donc important de miser également, sur ce secteur qui ajouterait, par conséquent, de la valeur aux matières premières et réduirait la dépendance aux importations. En outre, il faut souligner ici les réserves énormes que possède l'Afrique dans le domaine du tourisme, notamment des sites touristiques naturels et culturels uniques. À cet effet, le continent étant vaste, chaque pays possède ses richesses et ses trésors. Bien que les destinations soient toutes aussi importantes les unes que les autres, nous ne pourrions en citer que quelques-unes en l'occurrence: le volcan Dallol (Éthiopie) et les chutes Victoria (Zimbabwe). En ce qui concerne les animaux des parcs ou réserves, des lieux tels que le Parc de Serengeti, en Tanzanie, le Parc d'Odzala au Congo-Brazzaville, sont à visiter. Quant aux sites historiques, l'Afrique étant riche en monuments qui lui rappellent un passé aussi bien doulou-

reux que glorieux comme l'île de Gorée (Sénégal) et Tombouctou (Mali), à cet effet, ces lieux permettront aux touristes de mieux s'imprégner de la réalité. En fait, toute la mère patrie vaut le détour.

Il sied de noter que les infrastructures telles que les routes, l'électricité, les aéroports, les chemins de fer, les ports sont essentielles pour le développement économique du continent. À cet effet, l'Afrique souffre d'un énorme déficit. Il faut admettre que pour accéder au développement en général, les Africains doivent d'abord en priorité se mettre au service de l'intérêt général, au lieu de voir leurs propres intérêts personnels. Au sujet de l'intérêt général, deux femmes nous ont profondément marqué par leur engagement, à savoir Mme Ellen Johnson Sirleaf (Libéria) et Mme Angela Merkel (Allemagne).

La recherche scientifique l'une des priorités du continent

L'Afrique doit investir dans la recherche, car elle ne représente, au niveau mondial aujourd'hui, que 2,4% des scientifiques, moins de 1% des dépôts de demande de brevets et moins de 4% des publications. La priorité des chercheurs africains serait de développer des technologies et des connaissances qui peuvent aider à résoudre des problèmes tels que la pauvreté, la malnutrition, les maladies.

Tout de même, il est à noter qu'un Institut africain des mathématiques (A.i.m.s) a été créé en 2003, en Afrique du Sud, par Neil Turok. À cet effet, quatre autres pays, notamment le Sénégal, le Ghana, le Rwanda et le Cameroun ont suivi l'exemple. Bien que, dans l'ensemble, le taux de chercheurs soit encore très faible en revanche, en matière de qualité le continent ne démérite pas aussi bien dans le milieu masculin que féminin. Nous pouvons en citer quelques-uns tels que Moushamed Moustafa Fall, l'actuel président de l'A.i.m.s du Sénégal. Ce dernier a mené des travaux dans des domaines d'études comme la géométrie et les équations aux dérivées partielles qui sont incontestées aujourd'hui à l'internationale. Il a été le lauréat des prestigieux prix Ramanujan. De même, Devina Lobine la chercheuse mauricienne

en neuropharmacologie, a basé ses recherches sur les plantes qui peuvent guérir l'alzheimer. Nous estimons que tous ces talents peuvent aussi constituer des modèles d'inspirations pour la jeunesse.

Venons-en à présent à l'intelligence artificielle (IA), elle est en train de révolutionner le monde à une vitesse vertigineuse. A ce titre, le continent ne manque pas de compétences. Par contre, la pratique de cet outil ne peut être, pour le moment, qu'aléatoire, justement par manque d'infrastructures.

L'immigration clandestine, nouveau drame pour la mère patrie

De nos jours, quand on parle de l'immigration clandestine, inévitablement, nous pensons au naufrage de ces embarcations de fortune qui causent la mort de milliers de jeunes. Il s'agit là d'un problème complexe qui a des causes profondes et multiples, notamment le climat politique intenable, la situation économique figée, les conflits, la sécurité, le manque de moyen financier et de perspective d'emploi. À cela s'ajoutent les traitements inhumains que subissent ces derniers quand ils sont en captivité. Afin, de remédier à ce problème, nous listerons quelques suggestions tels que l'investissement dans l'éducation, la création d'emplois, la lutte contre la corruption, contre les inégalités sociales, la bonne gouvernance, la sensibilisation des jeunes sur les risques et les dangers de l'immigration illégale, le renforcement des institutions. Il s'avère que la résolution du problème nécessite une approche holistique et la coopération de tous les acteurs. En fin de compte, je voudrais m'adresser à vous, jeunesse africaine: soyez unis, soyez vous-même, soyez positifs, soyez ce peuple épris de paix, bannissez les comportements individuels, privilégiez plutôt l'intérêt général, ayez pour credo le travail bien fait. Vous devez vous réapproprier votre histoire, soyez-en sûr, c'est à vous de développer votre continent en vous appuyant sur vos propres réalités car, la mère patrie attend que vous puissiez relever les nombreux défis pour un développement durable. Ubuntu! Ubuntu! Surtout ne l'oubliez pas, l'humanité est née chez vous.

Lydie Patricia ONDZIET
Présidente de l'Association la Trinité;
Présidente de Renaissance Alkebulan;
Membre de l'Association panafricaine d'Aquitaine;
Membre de la Plateforme des associations féminines de développement.

Abonnez-vous à L'Horizon Africain.
Tél. 05 543.82.76
06 662.37.39

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Mme Myriam Boyer, nommée conseillère en politique muséal

De nationalité française, Mme Myriam Boyer, de profession conservatrice du patrimoine, a été nommée conseillère en politique muséal auprès de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, pendant la durée de son séjour au Congo, c'est-à-dire deux ans et demi. Elle travaillera, dans le cadre de la coopération franco-congolaise, pour la valorisation du patrimoine culturel, particulièrement la revalorisation des musées.

Mme Myriam Boyer a été reçue en audience, lundi 23 mai 2023, par la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lydie Pongault. L'audience était purement technique, parce qu'elle marque l'entrée en service de la conseillère en politique muséal. Sa présence consiste à faire un état des lieux des musées existant dans le pays. Autrement dit, un bilan de ce qui est resté comme musée, afin de proposer des stratégies de relance et surtout faire asseoir une politique muséale constructive à la travers la formation du personnel, le



Myriam Boyer (4^e de g à d) après son entretien avec la ministre Lydie Pongault.

contenu, etc.

Par ailleurs, le diagnostic des musées qui existent dans le pays est un préalable pour savoir ce que l'on a et proposé une stratégie sur l'existant. Ce qui va déboucher sur un appui

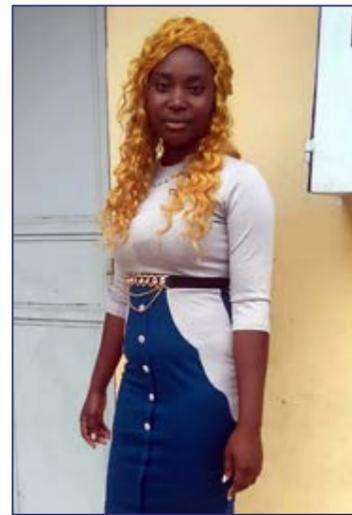
technique que la France va apporter. «*Durant mon séjour, nous allons travailler sur un profond dossier, le rayonnement du musée national*», a-t-elle promis.

L'arrivée de Mme Myriam Boyer rentre dans le

cadre de ce que le Président français Emmanuel Macron, avait annoncé lors de son passage à Brazzaville, en mars dernier, quand il disait: «*Alors l'histoire, d'abord! Je le disais, parce qu'ici même se sont écrites des pages glorieuses et je suis très honoré de me tenir devant la Case De Gaulle, symbole de cette histoire commune et si riche. C'est véritablement le lieu d'une France héroïque, d'une France hors de la France et d'une histoire qui, à un moment où nous allons commémorer les rendez-vous importants...*». Avec son hôte, le Président Denis Sassou-Nguesso, il avait évoqué les questions de culture. Sans attendre longtemps, la France agit déjà.

Narcisse MAVOUNGOU

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE



M. Achille Tchikabaka, journaliste à L'Horizon Africain, Mmes Marie Angélique Maléla, Reyre Polyde Ifo née Nzayavangamio, MM. Pépy Dhonase Ntsiémo, J'aime Binelle Ntsikabaka et Pardeche Poney Kaladio, informant parents, amis et connaissances, du décès, le 13 mai 2023, à Brazzaville, de leur fille, nièce et petite-fille, Mlle Rouisselle Divine Alain BIBILA, des suites d'une courte maladie.

La veillée se tient dans la Rue Lounianga, au Quartier Château d'eau, à l'ex-bar Nkama, Arrêt Mitoko, dans le premier Arrondissement, Makélékélé.

Le jour de l'enterrement vous sera communiqué ultérieurement.

Journée mondiale pour la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

Le 21 mai de chaque année a été consacrée, depuis décembre 2002, par les Nations unies, comme la journée mondiale pour la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. La consécration de cette journée fait suite à la Déclaration universelle sur la diversité culturelle adoptée 2001 par l'Unesco. Cette journée donne ainsi l'occasion d'approfondir notre compréhension des valeurs de la diversité culturelle et de favoriser la progression des quatre objectifs de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée le 20 octobre 2005, à savoir:

- soutenir des systèmes durables de gouvernance de la culture;
- parvenir à un échange équilibré de biens et services culturels et améliorer la mobilité des artistes et des professionnels de la culture;
- intégrer la culture dans le développement durable;
- et promouvoir les droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Pourquoi la diversité culturelle est-elle importante?

L'Unesco explique que la dimension culturelle est présente dans les trois quarts des grands conflits mondiaux. Comblé le fossé entre les cultures est urgent et nécessaire pour la paix, la stabilité et le développement. La diversité culturelle est une force motrice du développement, pour la croissance économique et comme moyen de mener une vie intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante. Il existe plusieurs conventions culturelles, qui favorisent la promotion de la diversité culturelle, en affirmant son atout indispensable pour éliminer la pauvreté et pour réaliser le développement durable. Ces traités internationaux s'efforcent de protéger et de sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial, dont les sites archéologiques, le patrimoine subaquatique, les collections des musées, le patrimoine immatériel comme les traditions orales et d'autres formes de patrimoine tout en soutenant la créativité, l'innovation et l'émergence de secteurs culturels dynamiques. Dans le même temps, l'acceptation et la reconnaissance de la diversité culturelle, notamment par l'utilisation innovante des médias et des technologies de l'information et de la communication (T.i.c), sont propices au dialogue entre les civilisations et les cultures, au respect et à la compréhension mutuelle.

Le gouvernement, à travers le Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs doit intégrer dans son agenda, la célébration de cette journée, le 21 mai de chaque année, par l'organisation des activités qui permettent l'expression de la diversité culturelle.

3^{ème} édition Festival Kokutanart

La photographie pour mettre en exergue les problèmes d'électrification en Afrique

Placée sous le thème, «Nocturne», la troisième édition du Festival Kokutanart, se déroule du 9 mai au 19 juin 2023, à l'I.f.c (Institut français du Congo) à Brazzaville. Cette édition abordera les problématiques de l'électrification en Afrique (absence d'électricité, difficulté de transition énergétique, rareté de solutions alternatives, etc.), à travers les clichés de photographes professionnels venus de quelques pays africains et de France. Une façon de mettre en lumière le quotidien des populations qui vivent avec des pénuries régulières d'électricité ou qui n'ont pas accès à l'électricité.

Le Festival Kokutanart est une rencontre internationale de la photographie d'auteur, organisée par l'Association Mbongui art, avec le soutien de l'Institut français de Paris. Les photographies sont un langage universel de notre époque. Les images ne vieillissent pas et ne se déforment pas. C'est ainsi que nous avons besoin des photographes, car ce sont eux qui tirent tout le chaos du monde en images qui clarifient la liberté de la vie. Ils sont des témoins et des artistes capables de distiller le chaos et la beauté qui nous entourent. Ils attirent notre attention sur les choses qui nous manquent dans la vie quotidienne ainsi que sur les événements et des personnes éloignées de notre



L'ouverture officielle du festival kokutanart a été marquée par un vernissage d'exposition à l'Ifc.

propre partie de l'univers.

Les pénuries d'électricité, qui affligent bon nombre de pays africains, pèsent lourdement sur la croissance socio-économique du continent. Depuis belle lurette, le Congo fait face à des pannes d'élec-

tricité continues. Même si les autorités s'attèlent à y apporter des solutions dans la réhabilitation et la construction de nouvelles unités de production thermiques, hydro-électriques et gazières, beaucoup reste à faire pour

satisfaire les attentes des populations. Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, «43% des Africains, soit environ 600 millions de personnes, sur le continent dont 590 millions en Afrique subsaharienne, n'avaient pas accès à l'électricité en 2021». Par ailleurs, pour cette édition du Festival Kokutanart, des photographes locaux et étrangers, en l'occurrence ceux venus de France, Madagascar, RD Congo, Cameroun et Gabon, s'interrogent sur la question de «la nuit», sous toutes ses facettes. Lancée en 2020, le Festival Kokutanart tiré du verbe lingala, «Kokutana», qui signifie en français «se rencontrer», est devenu un rendez-vous incontournable des photographes professionnels africains. Il met en évidence la place de la photographie dans la société moderne où la consommation de l'information à travers l'image vient bouleverser les pratiques traditionnelles.

Roland KOULOUNGOU

39^{ème} championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe Egypte 2023

La D.g.s.p et l'As Otohô n'ont pas été à la hauteur de la compétition

Débuté le mardi 9 mai 2023, le 39^{ème} championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe Egypte 2023 a pris fin le 18 mai, avec le sacre du club angolais de Petro Athletico en dames et du club égyptien du Zamalek en hommes. Les deux représentants congolais en dames, la D.g.s.p et l'As Otohô, n'ont pas pu accéder au podium.

Après un premier tour élogieux de ces deux équipes, elles se sont croisées en quart de finale remportée à l'arraché par l'As Otohô. Mais arrivée en demi-finale avec l'équipe de Petro Athletico, l'As Otohô a été l'ombre d'elle-même. Elle a écopé du plus lourd score de la compétition, un cinglant 46 à 15. Au match de classement, pour la troisième place, synonyme de médaille de bronze, elle a été écartée du podium, pour se contenter de la quatrième place et la cinquième pour la D.g.s.p. Pour Zoran Batinic, coach de l'As Otohô, «les filles ont tout donné pour notre première participation à une coupe continentale. On ne nous attendait pas là. Malheureusement,



L'As Otohô handball.



La D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle).

le podium et la médaille nous ont échappé. Pour notre première participation sur la scène continentale, pouvons-nous être satisfaits ou pas? On peut toujours mieux et plus... On doit... Ce qui est sûr, c'est que l'As Otohô a réussi à se faire un nom... Il reste à s'assurer et de monter, pour aller plus loin. Merci à mes filles pour le courage montré, même dans des moments très difficiles pour l'équipe. Félicitation...», a-t-il indiqué.

En attendant le championnat d'Afrique qu'organise la D.g.s.p, au mois de septembre, ces équipes doivent se mettre résolument au travail, pour ne pas faire le Coubertin, surtout que c'est le Congo qui sera à l'honneur. Elles devraient prendre leurs responsabilités, pour ne pas faire essuyer la honte au public congolais.

Luze Ernest BAKALA

Assemblée générale électorale de la FécoCY (Fédération congolaise de cyclisme)

Les cyclistes appellent à la mise à l'écart des candidatures des présidents sortants

Réunis dimanche 21 mai 2023, à l'esplanade du Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, les cyclistes ont signé une pétition demandant que les deux présidents sortants, qui se battent depuis deux ans pour le poste de la présidence du comité exécutif de la FécoCY (Fédération congolaise de cyclisme), ne présentent pas leurs candidatures lors de l'assemblée générale électorale prévue le samedi 27 mai 2023, et qui se tiendra dorénavant au siège du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais).

Dans leur pétition, lu par Nkoua Bankoko alias Le François, porte-parole des cyclistes, les cyclistes brazzavillois demandent déclarent ce qui suit: «Nous, coureurs cyclistes de Brazzaville, soussignés: considérant l'urgence avec laquelle se pose, depuis plus de deux ans, la problématique du cyclisme congolais entretenue par les nommés Tchykaya André et Bakouétana Rufin; conscients des effets néfastes subis depuis les deux dernières années,

notamment le vieillissement des cyclistes et l'annulation des grands projets comme celui de la dotation du matériel cycliste par la France et la réalisation du premier tour cycliste international du Congo; vu le combat du siècle entre Messieurs Tchykaya André et Bakouétana Rufin, jamais connu au cyclisme; résolu qu'au moment où l'on évoque les menaces de mort, un assassinat peut éventuellement arriver entre les deux acteurs; conscients de ce que la notoriété du cyclisme



Les Diables-Rouges cyclistes.

congolais est dorénavant salie à travers le monde, à cause des actes de barbarie entretenus entre par ces deux acteurs; Au regard de ce qui précède et tenant compte de l'engagement ferme de l'ensemble des cyclistes à vivre l'expérience des nouveaux acteurs, demandons fermement à Monsieur le ministre en charge des sports, d'ordonner

l'interdiction formelle adressée à Monsieur le président du Comité national olympique et sportif congolais, pour la présentation de Tchykaya et Bakouétana aux élections du 27 mai 2023. A Monsieur le président du C.n.o.s.c de prendre acte des présentes demandes».

L. E. BAKALA

Fécotet (Fédération congolaise de tennis de table)

Un camp d'entraînement en ligne pour les Diables-Rouges

La Fécotet (Fédération congolaise de tennis de table), dirigée par Christian Aimé Wonga, a procédé à l'organisation d'un camp d'entraînement en ligne, du 22 mars au 19 mai 2023, au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï, le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville, avec l'appui de la Fédération internationale de tennis de table. Plus de 25 tennismans de l'équipe nationale, les Diables-Rouges, ont participé à ce camp d'entraînement en ligne qui a constitué au renforcement de leurs capacités physiques, psychologiques et technicotactiques, afin d'être au niveau des grandes compétitions.



Diables-Rouges pongistes lors du camp d'entraînement.

Le camp d'entraînement en ligne dans le domaine du tennis de table a été une occasion pour les tennismans retenu d'approfondir leurs connaissances dans cette discipline sportive, a reconnu le directeur technique national. «Ce stage de deux mois a été très bénéfique pour nous, du fait que nous étions abandonnés à nous-même, par manque de moyens, afin de regrouper les athlètes qui doivent participer aux éliminatoires zonales d'Afrique central qui vont se dérouler d'ici peu à Kinshasa, et qui sont qualificatifs pour la Coupe d'Afrique. Maintenant que nous avons pris l'élan par ce stage, nous demandons à notre tutelle qui est le Ministère en charge des sports, de nous venir en aide, afin que nous internions les athlètes, pour un bon suivi, avant la compétition», a-t-il indiqué.

Pour les athlètes, la satisfaction est grande d'avoir pris part au camp d'entraînement. Ils ont remercié les organisateurs. «Tout s'est très bien passé, car pendant deux mois, nous avons travaillé tous les jours, matin et soir, de 15h à 18h, sauf les samedis et dimanches. Pour le reste des jours avant la compétition, nous demandons aux autorités de nous mettre dans les conditions idoines, pour une bonne prestation à Kinshasa», a signifié le capitaine des Diables-Rouges. Fini le camp d'entraînement en ligne de tennis de table cette année. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

L. E. B.

Championnat national direct Ligue 1 de football

Le leader, As Otohô, confirme son sacre pour la sixième fois!

L'As Otohô sera sacrée championne du Congo pour la sixième fois consécutive. Sa victoire sur la J.s de Talangaï (3-1), lors de la 25^{ème} journée, lui a ouvert la voie du couronnement. Cette fois-ci, c'est fait. Quels que soient les résultats de la dernière journée, l'As Otohô ne sera plus rattrapée.

Le reste des résultats de la 25^{ème} journée ne bouleverse pas la tête du classement général. L'As Juk (Jeunesse unie de Kintélé) a battu l'As Cheminots (2-1). Après plusieurs journées sans victoire, Patronage Sainte-Anne a infligé un cinglant score à Nathaly's (4-0). Diables-Noirs a battu Inter-club (2-0). A son tour, Etoile du Congo est venu à bout du Fc Kondzo (2-1). Le match V.Club Mokanda et Ac Léopards s'est soldé par un score nul (1-1). Le Cara a obtenu la victoire devant B.n.g (2-1). La 25^{ème} journée a été prolifique en victoires, par rapport aux précédentes: 14 buts marqués, soit une moyenne de 3 buts par match.

Luze Ernest BAKALA

Classement des cinq premiers

1- As Otohô (61 pts); 2- Diables-Noirs (53 pts); 3- Etoile du Congo (44 pts); 4- Ac Léopards (39 pts); 5- J.s Talangaï (38 pts).